

M. Lundrigan: Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement se propose de présenter des instances de ce genre?

L'hon. M. Davis: Après ma visite à Terre-Neuve, monsieur l'Orateur.

* * *

LE LOGEMENT

LA TAXE DE VENTE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au futur ministre d'État chargé du logement et des affaires urbaines. Étant donné que toute entrave future à la construction d'habitations pourrait avoir des résultats désastreux, le ministre nous dirait-il si le gouvernement songe sérieusement à porter à 12 p. 100 la taxe de vente sur les matériaux de construction?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Pas que je sache, monsieur l'Orateur.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. En conséquence, j'espère et je compte que le ministre usera de son influence pour conseiller au ministre des Finances de faire preuve d'un plus grand sens des responsabilités.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LE BARRAGE BENNETT—LE DISCOURS DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT—LA POLITIQUE FÉDÉRALE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Environnement. Dans son discours prononcé à Edmonton, parlait-il au nom du gouvernement lorsqu'il a critiqué la planification du barrage Bennett sur la rivière de la Paix, qui a causé tant de dommages à l'écologie du delta du Mackenzie?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député sait qu'il faut adresser au premier ministre ou au premier ministre suppléant, sous forme de demande de renseignements, les questions relatives aux discours des ministres en dehors de la Chambre pour savoir si ces discours traduisent bien la politique du gouvernement.

M. Harding: Monsieur l'Orateur, puis-je adresser la question au premier ministre suppléant et dois-je la répéter?

L'hon. M. Sharp: Oui.

M. Harding: Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Environnement exprimait-il la politique du gouvernement dans son discours d'Edmonton lorsqu'il a critiqué la planification du barrage Bennett sur la rivière de la Paix, qui a causé des dommages écologiques considérables dans le delta du MacKenzie?

[L'hon. M. Davis.]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, selon moi, le ministre exprimait une opinion. Qu'un gouvernement provincial administre mal ses affaires n'a rien à voir à la politique fédérale. Toutefois, le ministre peut avoir une opinion là-dessus.

M. Baldwin: Et le gouvernement fédéral?

M. Harding: Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question supplémentaire au ministre de l'Environnement? Le ministre se propose-t-il d'apporter des modifications à la loi sur la protection des eaux navigables de façon à obliger toutes les sociétés de la Couronne à se soumettre aux dispositions de la loi et à s'assurer que des relevés suffisants soient effectués avant toute construction de barrage?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, la loi sur la protection des eaux navigables relève du ministre des Transports.

L'hon. M. Lambert: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. La période des questions se termine dans quelques instants et je suis certain que l'honorable député d'Edmonton-Ouest est désireux de passer à l'article suivant de l'ordre du jour.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je suis également intéressé, tant que la période ne sera pas écoulée, à quelque chose qui intéresse vivement ma province.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois faire remarquer à l'honorable député que la période des questions est terminée depuis environ trois minutes. Nous passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 18 juin, de la motion de l'honorable J. E. Benson (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être exposer mes idées dès maintenant. Durant la période des questions, je voulais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si son prédécesseur n'avait pas tenu compte des exigences de la loi sur la protection des eaux navigables dans sa hâte intempestive d'obtenir le consentement du premier ministre de la Colombie-Britannique aux négociations du traité du Columbia. La réponse serait très intéressante.

Pour ce qui est de la question à l'étude, j'aimerais d'abord soulever un point de procédure car c'est, je crois, la première fois que cette situation se présente à la Chambre et à Votre Honneur sous cette forme particulière. Je songe à la révision de l'article du Règlement sur les travaux relatifs aux voies et moyens qui entrerait en vigueur en janvier 1969 et qui, je le signale à Votre